



# Info-délits



## Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :  
adj Christian Lambiel  
Route de la Blécherette 101  
1014 Lausanne  
☎ 021 644 83 06  
☎ 079 941 05 46  
[christian.lambiel@vd.ch](mailto:christian.lambiel@vd.ch)



Gendarmerie de Cossonay  
Février 2019

**Urgence : 117**



### La Sarraz

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Me 06	Vol dans un véhicule	ch. de la Condémine	Voie publique	Bris de vitre	
Me 27 / Je 28	Vol dans un véhicule	ch. de la Vignette	Parking/garage public	Bris de vitre	

### Montricher

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Sa 16 / Di 17	Vol dans un véhicule	Route de Maringoz ,	Parking/garage public		

### Vol de et dans les véhicules au "brouilleur d'ondes"

La technique de vol est assez simple. Elle ne demande qu'un simple boîtier

émetteur diffusant des ondes radio dans la même gamme de fréquences que la télécommande de verrouillage d'un véhicule (par ex. un talkiewalkie).

Le signal de verrouillage est ainsi brouillé et la voiture reste ouverte sans que son propriétaire s'en aperçoive. Le voleur peut ensuite ouvrir les portes et se servir.

1. En cas d'utilisation d'une télécommande, verrouillez vos portes à quelques centimètres de la serrure. En effet, des brouilleurs d'ondes permettent d'empêcher le verrouillage des véhicules s'il est effectué à distance (cf image). Il est donc important de vous assurer que votre véhicule est fermé par le bruit caractéristique du verrouillage des serrures et/ou que les phares clignotent, voire manuellement en tirant sur la poignée de la portière.

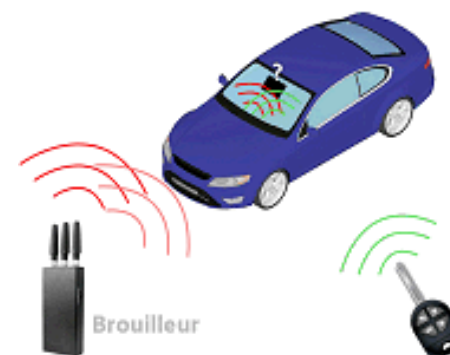
En outre, il est toujours possible d'appliquer ce simple conseil de prudence

qui évitera bien des désagréments :

### Ce qui ne se voit pas, ne se vole pas !

2. N'oubliez pas de fermer les portières, mais également les fenêtres, le toit ouvrant, la capote et le coffre de votre véhicule.
3. Emportez avec soi ses papiers d'identité et la clef de contact même pour un court instant et en cas d'absence prolongée, emportez également vos documents de bord.
4. Ne laissez pas d'argent, de sac ou objet de valeur apparent dans votre véhicule, même pas un court instant.
5. Laissez éventuellement le vide-poche ouvert pour montrer que le véhicule est vide.

Lambiel adj 3895



**Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité**

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>